

Présentation de la Stratégie Nationale pour l'Egalité et
l'Equité de Genre au Sénégal (SNEEG)

**PRESENTATION
DE LA SNEEG**

**POURQUOI UNE STRATEGIE
NATIONALE POUR L'EQUITE ET
L'EGALITE DE GENRE**

?

Permettre au Sénégal de disposer :

(i) d'un cadre global de référence qui clarifie la vision du pays en matière de genre notamment les changements souhaités et l'engagement des différentes composantes de la société à réaliser cette vision ;

(ii) d'un instrument opérationnel qui permet de :

- ✓ rendre visible les questions de genre dans la société,
- ✓ proposer les mesures appropriées pour lever les contraintes à l'égalité entre les hommes et les femmes et obtenir les changements souhaités en matière de genre,
- ✓ faciliter l'harmonisation des interventions dans le domaine et leur adéquation avec celles des autres secteurs.

1

DOMAINE CULTUREL ET SOCIAL

CONSTATS ET CONTRAINTES



**Statut d'infériorité
de la femme dans la famille et
dans la société**

CONSTATS ET CONTRAINTES



**Inégal niveau d'instruction, d'éducation
et de qualification**

CONSTATS ET CONTRAINTES



**Précarité de la Santé de la Reproduction des
Femmes et des Adolescentes**

2

**DOMAINE
ECONOMIE
ET
PAUVRETE**

CONSTATS ET CONTRAINTES

Un constat majeur



FAIBLE POUVOIR ECONOMIQUE DES FEMMES



ATOUTS

- La mise en place d'équipements d'allégement à la disposition des femmes leur permettant de disposer d'un gain de temps pour mener d'autres activités
- Une capacité accrue d'organisation et d'intervention des femmes
- ✕ ■ Un meilleur accès des femmes aux crédits grâce au développement de la micro finance.
- ✕ ■ La promotion de l'entrepreneuriat féminin et le développement de micro projets
- ✕ ■ une plus grande implication des femmes dans les comités de gestion : eau, environnement, énergie.

3

SITUATION JURIDIQUE ET PRISE DE DECISION

CONSTATS ET CONTRAINTES



**Jouissance des droits et
exercice des devoirs
différenciés pour l'homme et la
femme au sein de la famille et
de la société**

CONSTATS ET CONTRAINTES



**Faible participation des
Femmes dans les
instances de prise de
décision**

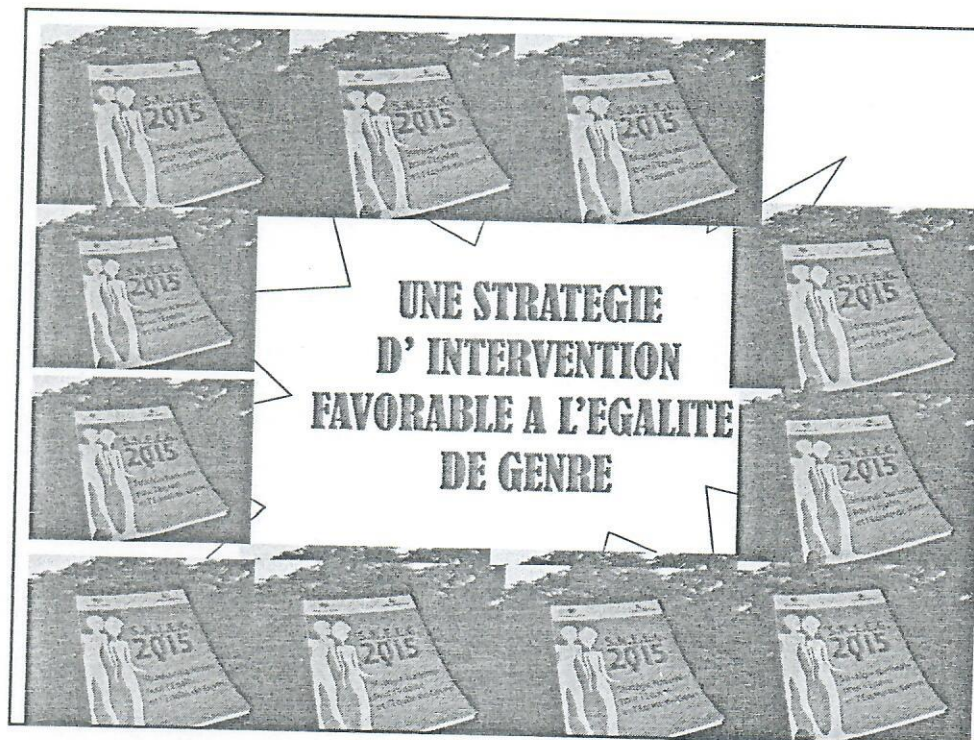
4

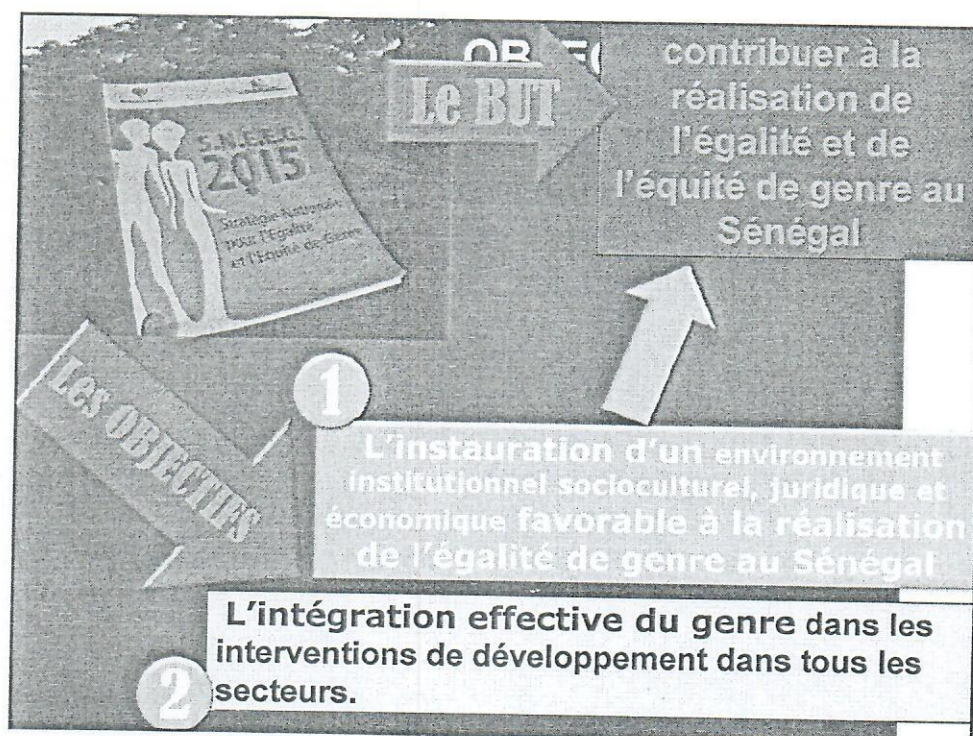
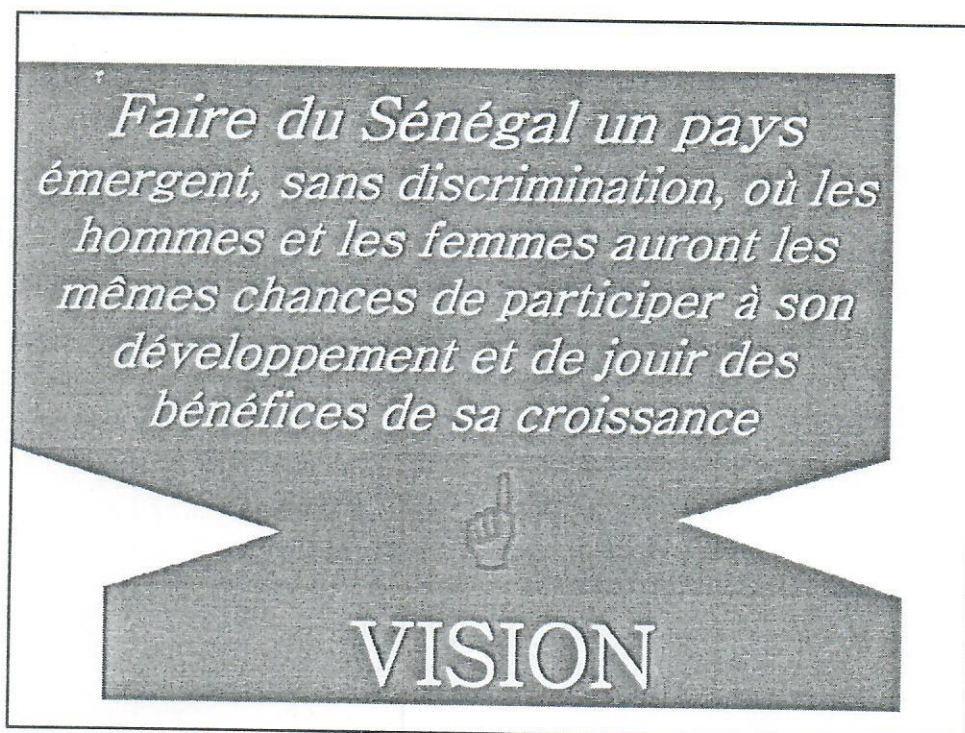
**MECANISMES INSTITUTIONNELS
DE PROMOTION
DE FINANCEMENT
ET
DE COMMUNICATION**

CONSTATS ET CONTRAINTES



Faible impact des interventions en faveur de l'équité et de l'égalité





ENJEUX DE L'EQUITE ET DE L'EGALITE DE GENRE AU SENEGAL

1. Valorisation de la position sociale de la femme et renforcement de ses potentialités
2. Promotion économique des femmes en milieux rural et urbain
3. Promotion de l'exercice équitable des droits et devoirs des femmes et des hommes et renforcement de l'accès et de la position des femmes au niveau des sphères de décision
4. Amélioration de l'impact des interventions en faveur de l'égalité et de l'équité de genre.

→ Ponts focus
→ Activités de
vie.
→ Pouvoir de
décision

SCHEMA INSTITUTIONNEL DE MISE EN OEUVRE

LE SCHEMA DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNEEG REPOSE SUR :

- ☞ **Des principes**
- ☞ **Une clarification des rôles et responsabilités des parties prenantes de la SNEEG**
- ☞ **Des organes d'orientation, de coordination, de concertation et de suivi évaluation**

DES PRINCIPES DE BASE

- **La SNEEG est acceptée par toutes les parties prenantes comme le cadre de référence pour la promotion de l'équité et de l'égalité de genre**
- **L'exécution de la SNEEG interpelle l'Etat en tant que facilitateur et les autres parties prenantes comme les acteurs et actrices de la mise en œuvre de la SNEEG**

DES PRINCIPES DE BASE

- L'interdépendance des orientations stratégiques de la SNEEG exige une synergie des interventions en faveur de l'égalité de genre
- La coordination de la mise en œuvre de la SNEEG est reconnue au MNG, interface des parties prenantes dans le domaine du genre

CLARIFICATION DES RÔLES ET DES RESPONSABILITÉS DES PARTIES PRENANTES DE LA SNEEG

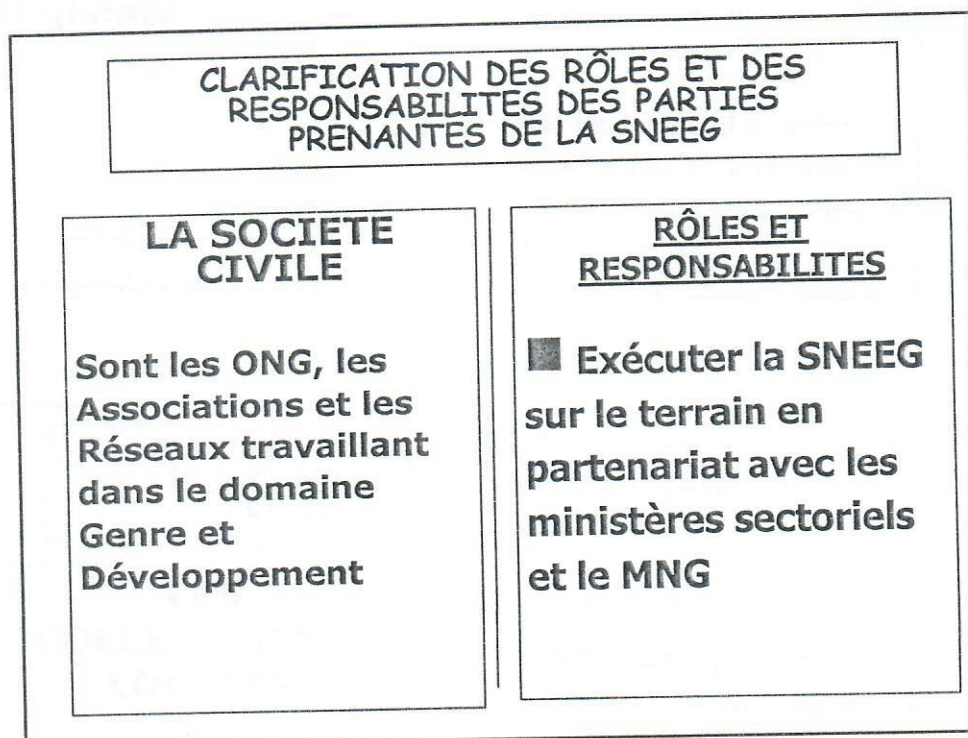
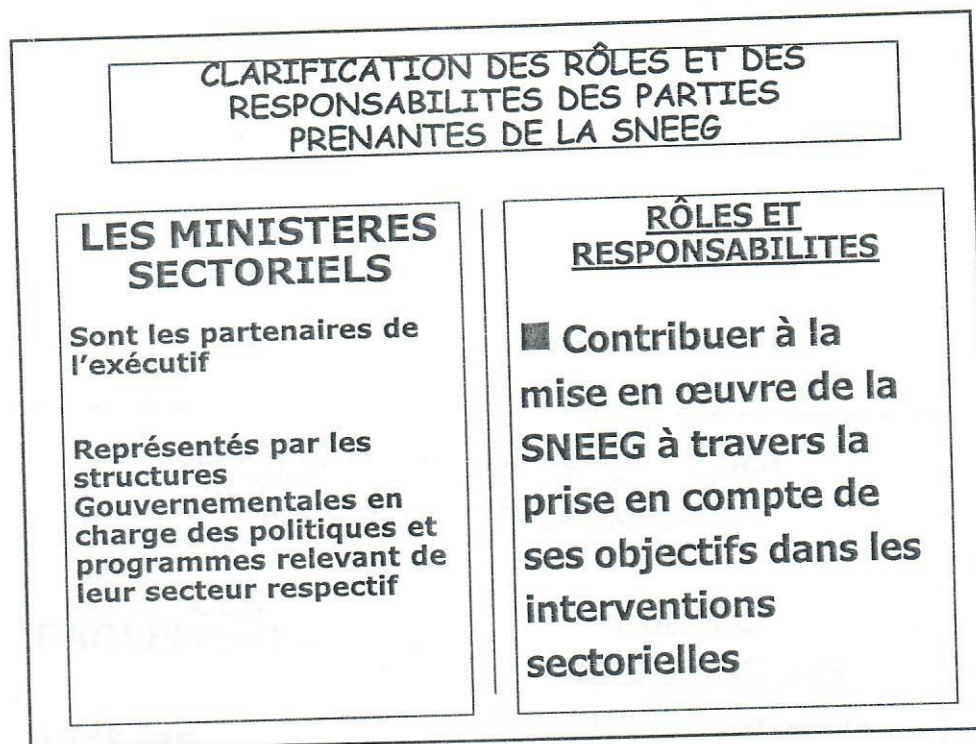
Le MECANISME NATIONAL GENRE

Est la structure nationale en charge de la promotion de la femme et du genre

Est l'organe pilote de la mise en œuvre de la SNEEG

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

- Définir les orientations dans le domaine de l'égalité et de l'équité de genre.
- Planifier et coordonner l'exécution de la SNEEG
- Assurer la facilitation des interventions et le renforcement des capacités en genre et développement des acteurs et actrices.
- Rendre compte au gouvernement et aux partenaires des résultats atteints.



**CLARIFICATION DES RÔLES ET DES
RESPONSABILITES DES PARTIES
PRENANTES DE LA SNEEG**

**LES PROFESSIONNELS
DE LA
COMMUNICATION**

Sont les acteurs des médias, les communicateurs traditionnels, les relais communautaires et les artistes

RÔLES ET RESPONSABILITES

- Contribuer la création d'un environnement social, juridique économique et institutionnel favorable à la promotion de l'égalité de genre
- Mener des actions d'information, de sensibilisation auprès des groupes cibles de la SNEEG
- Mener des actions de plaidoyer en direction des décideurs et leaders d'opinion

**CLARIFICATION DES RÔLES ET DES
RESPONSABILITES DES PARTIES
PRENANTES DE LA SNEEG**

**LES PARTENAIRES
TECHNIQUES ET
FINANCIERS**

Sont les institutions de la coopération bilatérale et multilatérale

**RÔLES ET
RESPONSABILITES**

- Appuyer techniquement et financièrement la mise en œuvre de la SNEEG

MINISTÈRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE

INSTALLATION DE LA CELLULE GENRE

Mercredi 27 Novembre 2013

Plan de présentation

1. C'EST QUOI LA CELLULE GENRE?
2. CONTEXTE
3. OBJECTIFS
4. MISSIONS
5. COMPOSITION
6. MODALITES DE TRAVAIL

C'est Quoi la Cellule Genre?

La cellule genre est l'instance qui, au sein du Ministère, veille à l'intégration transversale du genre dans les :

- ✓ Les textes ;
- ✓ Les supports de travail
- ✓ Les Pratiques et les procédures ;
- ✓ Le contenu des documents (politiques, programmes, projets, et budgets y afférents ;

Contexte

Constat de la faible intégration du genre dans les politiques, programmes et projets de développement (*Confer : Evaluation finale du PANAF*).

En 2007, désignation d'un point focal genre dans chaque département ministériel en vue d'assurer l'intégration transversale du genre dans les politiques sectorielles.

Les points focaux ont bénéficié d'actions de renforcement de capacités soutenues pour leur permettre de mener à bien leurs missions.

Plus de 10 ans après, le Constat de la faible intégration du genre demeure.

POURQUOI ?

❖ Cette situation est imputable aux limites du mécanisme « **POINT FOCAL** » liées principalement :

- au choix des personnes ;
- Au profil et au statut des personnes choisies ;
- à leur mobilité.

OBJECTIFS DE LA CELULE GENRE

❖ Renforcer les compétences du ministère pour assurer sa contribution à la mise en œuvre de la politique nationale genre ;

❖ Faciliter l'intégration du genre dans les plans, programmes et budgets ainsi que dans la mise en œuvre et le suivi des activités ;

❖ Instaurer un cadre d'échange et de concertation au sein du ministère ;

❖ Soutenir le plaidoyer pour la mobilisation des ressources en vue de la promotion du genre.

MISSIONS de la cellule

- ❖ D'élaborer chaque année le cadre d'actions de toutes les entités du ministère au regard de la mise en œuvre de la SNEEG ;
- ❖ De contribuer à la mobilisation des ressources (humaines, matérielles et financières) ;
- ❖ Veiller à la prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes dans les plans, programmes et budgets ;
- ❖ De constituer des bases de données ventilées par sexe ;
- ❖ De contribuer à la préparation et à l'organisation de la revue annuelle de la mise en œuvre de la SNEEG ;

MISSIONS de la cellule (suite)

- ❖ D'appuyer la définition d'indicateurs de résultats tenant compte du genre ;
- ❖ D'élaborer et de mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités avec l'appui du mécanisme national genre ;
- ❖ D'appuyer le ministère dans le plaidoyer pour la promotion du genre ;
- ❖ D'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie de communication au sein du Ministère.

COMPOSITION de la cellule

La cellule genre est composée de membres issus de toutes les entités du ministère, y compris les représentants des instances chargées des finances et de la planification.

Pour un souci d'efficacité, il est conseillé que la présidence (ou le secrétariat exécutif) soit assurée par une structure transversale (entité chargée de la planification et du suivi-évaluation).

MODALITES de travail de la cellule

Les modalités de fonctionnement de la cellule sont définies à l'interne.



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

**MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE
ET DE L'ENFANCE**



DIRECTION DE L'EQUITE ET DE L'EQUALITE DE GENRE

MEMBRES DE LA CELLULE GENRE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE

Structure	Personne désignée	Fonction	Contact
Inspection Interne/IAAF	Nafissatou Fall NDIAYE	Inspectrice technique membre de l'Observatoire de la Parité	33.849.26.40
Direction de la Famille	Ramatoulaye LO	Agent	77.429.40.17
Direction des Etudes et de l'Evaluation des Projets	Alioune DIONE	Chef de suivi-évaluation des projets	77.957.50.87
Direction des Droits de la protection de l'Enfance et des Groupes Vulnérables	Fatou Ndiaye TEUW	Agent de suivi à la Division de la protection des groupes vulnérables	77.410.02.94
Fonds d'Impulsion de la Microfinance	Sam Kadja BOCOUM	METP Chargée du suivi	77.632.82.38/77.997.08.77 70.608.40.13/33.821.12.21

Agence nationale de la petite Enfance et le la Case des Tout-Petits	Sophie Guèye SOW	Chargée de projets	77.236.62.89/77.518.34.18
Cellule de Suivi opérationnel des Programmes de Lutte contre la Pauvreté/PIDES	Mame Khady NDOUR	Agent à la Cellule	33.889.25.80
Fonds national de Crédit pour les Femmes	Mariame NDiaye BA	Chargée de projets	77.551.49.91/ 33.889.24.25
Direction des Organisations et de l'Entreprenariat féminin	NDèye Binta NLANE	Assistante de Direction Animatrice de Développement Communautaire	77.571.89.68
Développement des Stratégies du Développement Social	Demba NDIATE	Travailleur Spécialisé Agent	33.827.67.20 77.555.21.48
Centre GUINDDI	Fatoumata GADIAGA	Aide	33.827.89.80
Point Focal SIDA	Aïta NDIR	Adjointe Point Focal	77.518.34.18
PALAM	Abdou Karim THIOYE	Expert-Education-Formation	77.656.78.92
Direction Microfinance	Aïssatou Kombé BADJI	Assistante chef de Division Financement et Partenariat	33.860.26.52
Direction de la petite Enfance	Alassane DIEDHIOU	Adjoint Directeur Chef de Division des Etudes en planification et suivi-évaluation	77.537.53.15
Fonds national pour la Promotion de l'Entreprenariat féminin	Oumou DIALLO	Chargée de projets	33.860.29.03/33.860.26.53
Centre national d'assistance et de formation pour la femme	Lamine DIOP	Planificateur chargé du suivi-évaluation	77.517.71.36

Direction de l'Equité et de l'Egalité de Genre	Fatou Dramé CISSE	Chef de division intégration du genre	77.515.90.08 33.825.96.36
Office national des Pupilles de la Nation	Adama GUEYE NDIAYE	Gestionnaire	77.242.20.11
Cabinet	Bouso FALL	Conseiller Technique Chargée du secteur de la Femme	77.645.82.75
Cabinet	Astou DIOUF	Conseiller Juridique	77.521.71.59 77.540.33.52